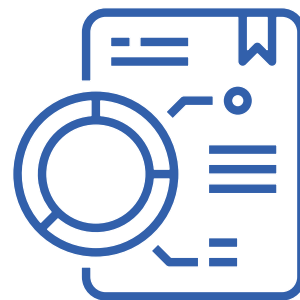




BILAN

**D'ACTIVITÉS
2024**



**Portes
Ariège
Pyrénées**

Communauté de Communes



Alain ROCHET

Président
de la Communauté
de communes
des Portes d'Ariège
Pyrénées



La CCPAP au service du développement du territoire

L'année 2024 marque une étape importante pour notre territoire. Ce rapport d'activités retrace les principales actions engagées et les projets concrétisés par la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées au service des 34 communes qui la composent et de leurs habitants. Il témoigne de l'engagement constant des élus et des agents, mobilisés avec détermination pour mettre en œuvre des politiques publiques ambitieuses, tournées vers l'avenir.

Depuis notre élection en 2020, nous avons posé les fondations d'un projet de territoire structurant à l'horizon 2030. En 2024, plusieurs chantiers majeurs initiés au cours du mandat ont vu le jour. Je pense notamment à l'inauguration de la zone d'activité Gabrielat II, désormais labellisée «site clé en main France 2030» par l'État, une image de marque, renforçant ainsi notre attractivité économique et notre capacité à accueillir de nouvelles entreprises et ainsi créer de nouveaux emplois.

Nos efforts ont également porté sur des priorités majeures liées à nos différentes compétences : la transition énergétique, l'amélioration de l'habitat, la revitalisation des centres-bourgs, les mobilités durables, le tourisme, la gestion des déchets ou encore le développement de l'offre d'accueil pour la petite enfance. Dans tous ces domaines, la CCPAP a su être au rendez-vous et continuer à déployer les orientations de son projet de territoire.

Tout au long de l'année, nous avons veillé à maintenir un lien étroit avec chaque commune, en leur apportant un appui technique, une ingénierie adaptée et des financements via les fonds de concours. Cette coopération est au cœur de notre action : faire communauté et avancer ensemble.

Proximité, exemplarité et professionnalisme : telles sont les valeurs qui guident notre action quotidienne. Alors que le mandat touche à sa dernière année, je mesure avec fierté le chemin parcouru collectivement. Grâce à l'implication de toutes les forces vives du territoire, nous poursuivons un objectif commun : préserver et renforcer un mode de vie, à la croisée du rural et de l'urbain.

Bonne lecture,

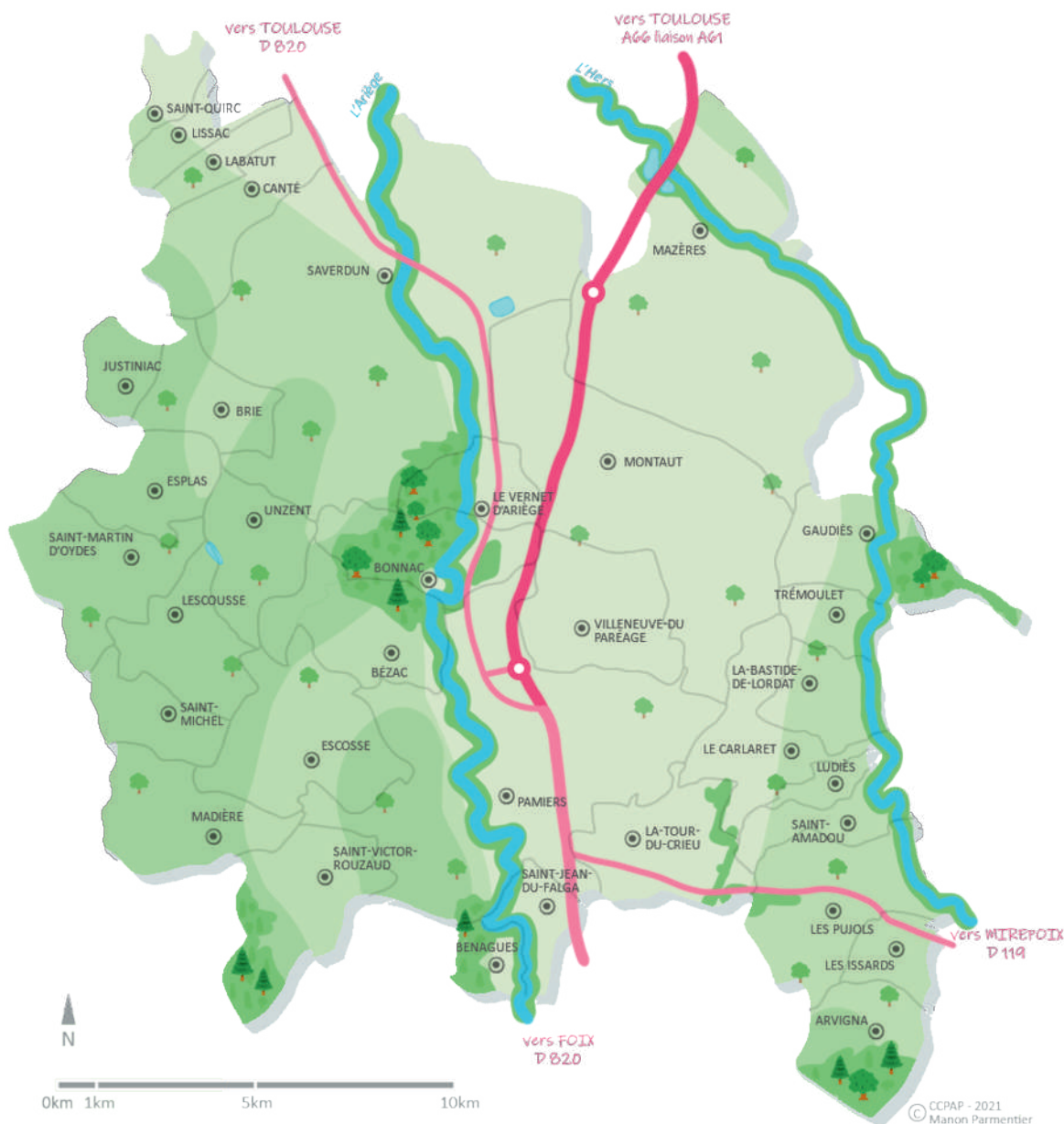
Alain ROCHET

Sommaire

- p.04 **Le territoire :** Présentation
- p. 05 **Une identité commune**
consolidée
- p. 06 **Favoriser la coopération**
et l'entraide entre les communes
et l'intercommunalité
- p. 10 Assurer **la qualité de vie**
des habitants
- p.22 **Un territoire d'opportunité**
économique et de développement
durable
- p.25 **Engager la transition** écologique
et sociétale
- p. 28 Renforcer
la **stratégie budgétaire**
- p.30 Se donner les moyens d'**agir**
- p. 31 Valoriser
l'**action intercommunale**



LE TERRITOIRE - PRÉSENTATION



chiffres clefs DE LA CCPAP

34

communes

70

élus communautaires

233

agents employés
par la CCPAP
au 31 décembre 2024

41 529

habitants



Une identité consolidée



“ L’année 2024 a marqué une nouvelle étape structurante pour la Communauté de communes des Portes d’Ariège Pyrénées (CCPAP). Dans la continuité de l’installation en 2023, de son siège administratif boulevard Delcasse à Pamiers, des travaux d’extension ont été menés tout le long de l’année afin de réunir l’ensemble des services administratifs au sein d’un seul et même lieu à l’horizon 2025. ”

Ce nouveau siège administratif incarne désormais un véritable lieu d’identité pour l’intercommunalité. **Il symbolise la volonté de construire, ensemble, un service public de proximité, lisible et efficace au service des communes et des habitants.**

Dans cette dynamique, un projet d’extension a été lancé en 2024. Il vise à regrouper l’ensemble des services administratifs actuellement répartis entre Pamiers et Saverdun. Ce rapprochement opérationnel permettra **une meilleure cohérence des actions de la collectivité, une communication facilitée entre les équipes, et une amélioration globale du service rendu à l’échelle du territoire.**

L’extension comprendra également une salle dédiée au conseil communautaire, offrant ainsi un lieu pérenne pour le fonctionnement démocratique de l’intercommunalité. Cette structuration renforcée est **un levier supplémentaire pour porter collectivement les projets et répondre efficacement aux enjeux locaux.** Ces futures installations ont été présentées aux élus à l’occasion de la dernière Conférence des maires de l’année 2024.



Un engagement fort en faveur du développement durable

Consciente des enjeux environnementaux et du devoir d’exemplarité des collectivités territoriales, la CCPAP a intégré une démarche de développement durable dans l’aménagement de son siège :

- Désimperméabilisation et renaturation du parking
- Réemploi des matériaux issus de la déconstruction
- Récupération des eaux de pluie pour l’arrosage et l’alimentation des toilettes
- Promotion de la mobilité douce, avec l’installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et des locaux à vélo
- Mise en place d’un réseau de géothermie pour chauffer les locaux

Insertion sociale intégrée dans les marchés publics favorisant l’emploi local et la lutte contre l’exclusion, en collaboration avec des entreprises majoritairement ariégeoises.

Un engagement qui lui a valu d’être soutenue par plusieurs partenaires institutionnels, dont l’État, au titre notamment du Fonds vert.



Favoriser la coopération et l'entraide entre les communes et l'intercommunalité



L'intercommunalité constitue un cadre structurant de coopération entre communes. Par leur présence au conseil communautaire, les élus communautaires participent activement à la définition et à la mise en œuvre de politiques publiques à l'échelle intercommunale. Ce périmètre d'action élargi permet de mutualiser les moyens, d'optimiser les services rendus à la population et de mieux adapter les interventions aux réalités locales. À la CCPAP, cette démarche renforce la cohérence territoriale et l'efficacité de l'action publique.

6



Fonds de concours : un soutien financier pour les communes

En 2024, **25 projets communaux ont été accompagnés financièrement par la CCPAP** dans le cadre des Fonds de concours pour un montant total d'aides financières de plus de 193 504,53 € répartis entre **20 projets à rayonnement communal et 5 intercommunal**. Cet accompagnement a concerné **22 communes**.

DES SERVICES MIS EN COMMUN

Le conseil en énergie

22 communes ont bénéficié de l'expertise du Conseiller en énergie partagé de l'intercommunalité. En 2024, son action s'est concentrée sur trois priorités : aider les communes à mieux gérer l'énergie dans leurs logements communaux (notamment grâce à des diagnostics et un accompagnement pour les projets et subventions), améliorer les performances énergétiques des équipements sportifs du territoire, et mieux comprendre les consommations d'énergie dans les écoles grâce à une vaste campagne de relevés et de sensibilisation, qui a concerné une quinzaine d'établissements scolaires.

La commande publique :

21 marchés ont été passés dans le cadre du service commun mis en place au sein de la CCPAP pour les communes de Pamiers, Labatut, Bonnac, Mazères et Saverdun. Un accompagnement d'importance pour ces communes.

Le prêt de matériel festifité :

101 demandes de prêt de matériel festifité ont été formulées par les communes durant l'année 2024. Trois ont été réalisées par l'intercommunalité pour les événements organisés par la CCPAP.

La communication :

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la CCPAP et l'ensemble de ses communes membres disposent de l'application d'information et d'alerte PanneauPocket. Grâce à une offre groupée, l'intercommunalité a pu doter toutes ses communes de cet outil de communication innovant. Cette solution permet à la CCPAP de diffuser des informations directement et en temps réel auprès des habitants, soit via son propre panneau, soit par le biais de ceux des communes membres ayant autorisé le partage des messages.



NOUVEAU.

Le refuge intercommunal Julie-Cerny

En 2024, la CCPAP a renforcé son soutien aux communes pour les aider à mieux gérer les situations liées aux chiens et aux chats.

Un guide pratique a été spécialement rédigé pour accompagner les élus au quotidien. Ce document clair et didactique fournit des définitions utiles (fourrière, refuge), rappelle les responsabilités et pouvoirs du maire, propose des fiches pratiques pour traiter les cas les plus fréquents (animaux en divagation, chats libres, animaux mordeurs...), et donne des informations concrètes sur la fourrière Julie Cerny.

Des annexes complètent le guide avec des ressources supplémentaires et des modèles d'arrêtés municipaux, facilitant ainsi l'action des communes sur le terrain.

À SAVOIR

Le Conseil communautaire a adopté en juin 2024 le transfert au 1^{er} janvier 2025 de compétence « Plan Local d'urbanisme » (PLUi), document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Un outil d'accompagnement des élus dans la mise en œuvre d'une vision stratégique cohérente et partagée, à l'échelle de l'ensemble du territoire intercommunal. Il garantit la continuité et la coordination des actions menées en matière d'aménagement, de développement durable et d'organisation de l'espace, tout en assurant une planification harmonisée des politiques publiques locales.

Mais aussi

4 conférences

des maires organisées (à Saint-Martin-d'Oydes, à Pamiers, à Lissac et au siège de la CCPAP)

27 déplacements

dans les communes assurés par le Président

7 conseils communautaires

 EN IMAGE



Signature des avenants aux 5 contrats bourgs-centres.

Le 12 novembre 2024, dans les locaux de la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées, les maires de cinq communes du territoire (La Tour du Crieu, Mazères, Pamiers, Saint Jean du Falga et Saverdun) et le Président de l'intercommunalité, Alain ROCHET, ont signé les avenants aux contrats bourgs-centres 2022-2028, avec la Région Occitanie, en présence du Vice-président Kamel CHIBLI, représentant la Présidente Carole DELGA. Durant cette cérémonie, les maires des cinq communes ont eu l'occasion de présenter leurs projets structurants, qui viseront à **transformer les espaces publics, revitaliser les commerces, réhabiliter des bâtiments anciens et améliorer la qualité de vie des habitants.**

Ces projets s'inscrivent dans une vision d'avenir, tournée vers la transition énergétique, l'accessibilité et la redynamisation économique.



UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DANS LES PROJETS COMMUNAUX

La CCPAP, par le biais d'emplois mutualisés ou bien dans le cadre de politiques contractuelles (ANRU, Petites Villes de Demain etc.), apporte une aide technique dans certains projets à la maîtrise d'ouvrage communale. En voici quelques exemples :



@ Marc MONDANGE de la Société WIDE ANGLE PHOTOGRAPHIE pour le compte de l'entreprise St Eloi

Une passerelle piétonne et cyclable enjambant l'Hers aménagée à Mazères

En continuité du projet de jardins et vergers partagés en rive droite, la commune de Mazères aux côtés de plusieurs financeurs dont l'État, la Région, le Département et la CCPAP, a porté la réalisation d'une passerelle dédiée aux modes actifs (piétons, cyclistes, ...) afin de relier les deux berges. Cette passerelle s'appuie sur la traversée historique de l'Hers, sur les piles de l'ancien pont médiéval. Fabriquée au cours du premier semestre 2024, la structure a été installée au second semestre à l'aide d'une grue de 500 tonnes. Il s'agit d'une première étape d'un projet futur de liaison cyclable entre Mazères et la commune voisine de Molandier, dans l'Aude.

À Pamiers, le projet « Major 2 » avance

Le projet « Major 2 », visant à la création de six logements rue Gabriel Péri à Pamiers en continuité de la Villa Major 1, a considérablement avancé durant l'année 2024. Pour rappel, ce chantier suivi de près par les équipes en charge du renouvellement urbain (Ville/CCPAP) a pour but de créer un ensemble locatif sur la base de deux anciennes maisons de ville. Ce projet fait notamment l'objet d'une subvention de la CCPAP de 65 000 €.



Mais
aussi

- Réaménagement de la promenade des Maquisards à Pamiers
- Opérations sur le quartier de la Gloriette – démolition, réhabilitation et aménagement
- Réalisation de jardins et d'un verger partagé en bordure de l'Hers à Mazères

- Création d'une liaison cyclable entre le centre de Mazères et la Zone d'Activités de Bonzom
- Restructuration du centre culturel de Saverdun
- Construction d'un nouvel espace jeune à Saverdun

UN SOUTIEN AUX COMMUNES DANS LEUR STRATÉGIE FONCIÈRE...

En matière de stratégie foncière, la CCPAP accompagne les communes, notamment dans les domaines de l'habitat et du renouvellement urbain. Elle intervient en appui technique et en ingénierie, en particulier lorsque la mobilisation à l'Établissement Public Foncier de l'État (EPF) est requise pour concrétiser un projet à dominante résidentielle.

En 2024, les communes de **Brie, Saint-Amandou, Canté, Mazères, Labatut, Montaut, Ville-neuve-du-Paréage, Pamiers et Gaudiès** ont bénéficié de cet accompagnement dans le cadre du lancement ou de la poursuite de leurs opérations en partenariat avec l'EPF.

... MAIS AUSSI DANS LE DÉVELOPPEMENT DES LOGEMENTS HLM

La CCPAP intervient en faveur de l'amélioration et de la production de logements publics conventionnés.

En 2024, l'intercommunalité a été sollicitée pour financer plusieurs opérations de construction ou de réhabilitation qu'elle accompagne, pour certaines, sur le plan technique :

- La réhabilitation de l'immeuble dit « Martimor », à Mazères, pour la création de 12 logements sociaux. **Subvention accordée de 65 000 €.**
- L'opération ANDEMA rue Eugène Duprat à Pamiers pour la création de 10 logements adaptés pour des personnes en situation de handicap, notamment atteintes de troubles autistiques et du neurodéveloppement, ainsi que pour des personnes âgées autonome. **Subvention accordée de 45 000 €.**
- La création de 23 logements locatifs et 10 en accession sociale à la propriété dans le quartier des Cendresses, à Pamiers. **Ce projet d'envergure, accompagné par la CCPAP à hauteur de 129 000 €, a été livré en décembre 2024.**





Assurer la qualité de vie des habitants

“

À travers ses compétences, la Communauté de communes assure de nombreuses missions de service public au bénéfice des habitants du territoire : accueil de la petite enfance, lecture publique, entretien de la voirie, amélioration de l'habitat, entre autres. Chaque année, la CCPAP veille au maintien de ces services essentiels et s'attache à les adapter et les améliorer en fonction des besoins de la population. ”

L'ACCUEIL ET LA GARDE DE JEUNES ENFANTS

chiffres clefs

LA PETITE ENFANCE

6
crèches collectives

2
crèches familiales
employant
28 assistantes
maternelles

25
berceaux en
crèches collectives
privées

5
Relais Petite
Enfance

1
Ludothèque

1
Lieu d'Accueil
Enfant Parent



en 2024

450

enfants accueillis en
crèche
(414 familles)

368 663

heures réalisées
par les professionnelles

27

communes de
la CCPAP concernées

40

ateliers massage et
portage de l'enfant
organisés



Accueillir les tout-petits tout en cultivant leur éveil à la nature et à la culture

Tout au long de l'année, les enfants du territoire bénéficient d'une multitude d'ateliers et d'activités portés par les professionnelles de la petite enfance de la CCPAP. **Bien plus que de simples lieux de garde, les structures d'accueil de l'intercommunalité offrent à chaque enfant des occasions uniques de s'éveiller à la nature, à la culture, et d'explorer le monde qui l'entoure.**

Grâce à cet accompagnement attentif et bienveillant, inscrit dans le respect de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, **les tout-petits évoluent dans un environnement stimulant, pensé pour favoriser leur curiosité, leur épanouissement et leur plaisir de grandir.**

Qu'il s'agisse de cueillettes de pommes avec la crèche familiale de Pamiers, le Relais Petite enfance (RPE) des Petits Canards ou la crèche Les Canongeous, de sorties au Domaine des Oiseaux avec la crèche familiale de Saverdun ou aux Pépinières Lavigne avec le RPE de Saverdun, ou encore de balades au parc et au marché local avec la crèche des Pitchouns et le Royaume d'Apamée, toutes ces activités ont éveillé la curiosité des enfants et renforcé leur lien au monde. À cela s'ajoutent l'éveil musical et les lectures contées proposés dans toutes les structures, pour nourrir l'imaginaire des tout-petits.



11



Du lien avec les aînés du territoire

Tout au long de l'année, plusieurs relais petite enfance (RPE) ont organisé des ateliers intergénérationnels en maison de retraite, créant de précieux moments d'échange entre enfants et résidents. Que ce soit lors de la chasse aux œufs au Vert Coteau, des ateliers mensuels à l'EHPAD de Verniolle ou des rencontres au Clos du Raunier à Mazères, ces activités favorisent l'empathie, la patience et la gestion des émotions chez les enfants, tout en offrant aux personnes âgées des moments de partage, de transmission et de lien social.



Deuxième édition réussie pour la Semaine de l'assistant maternel

Après le succès de la Semaine de l'assistant maternel, organisée pour la première fois en Ariège en 2023, l'intercommunalité a souhaité reconduire cet événement sur le territoire.

Pour rappel, la CCPAP souhaite, dans le cadre de l'exercice de sa compétence Petite enfance, mettre en lumière une profession souvent restée dans l'ombre : celle d'assistant maternel.

Cette deuxième édition de la Semaine de l'assistant maternel a été rythmée par plusieurs temps forts prévus aux quatre coins du territoire : à Saint-Jean-du-Falga, Pamiers, Saverdun ou encore La Tour-du-Crieu. Au programme : salon professionnel, projections de film, journée « portes ouvertes » à la crèche familiale, animations de sensibilisation « La Maison géante ». Cet événement a été une nouvelle fois un succès avec plus de 300 personnes présentes tout au long de la semaine.



LE BEAU SUCCÈS DE LA LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

La ludothèque intercommunale « L'Île aux Trésors » connaît un succès croissant, devenu en quelques années un véritable lieu de vie pour les familles du territoire. **Entre 2023 et 2024, la fréquentation des enfants a encore progressé, passant de 4 078 à 4 313 passages, soit 235 passages supplémentaires.** Ce dynamisme témoigne de l'attrait grandissant du lieu, non seulement pour permettre aux enfants de jouer et de se socialiser, mais aussi pour offrir aux parents, parfois isolés, un espace de rencontres et d'échanges. **Avec 2 570 jeux prêtés sur l'année, la ludothèque s'affirme comme un service apprécié, tant pour les familles que pour les professionnels, grâce à la diversité et la qualité des jeux proposés.**

SOUTENIR L'ACCÈS À LA CULTURE...

En 2024, neuf associations ont été soutenues pour un total de 51 000 €, afin qu'elles puissent mener à bien leurs projets dans des domaines artistiques divers : musique, théâtre, lecture, art contemporain etc.

40 000 € > octroyés par la CCPAP via un Fonds de concours pour le conservatoire de la ville de Pamiers dans le cadre de la sensibilisation à la pratique musicale.



ASSOCIATIONS	COMMUNES	SUBVENTIONS
Cercle occitan « Prosper Estieu »	Pamiers	500
Les Appaméennes du livre	Pamiers	1 000
Les Mille tiroirs	Pamiers	1 000
Association musicale PAP	Saverdun/Mazères	41 500
La compagnie du Chat noir	Saverdun	1000
Chat bleu Production	Saverdun	1 000
Padènes Compagnie	Montaut	3 000
Association Départementale de Parents de Personnes Handicapées Mentales et leurs Amis de l'Ariège (ADAPEI)	Bénagues	1000
Amicale du camp de concentration du Vernet	Le Vernet d'Ariège	1000
Total		51 000

13



Participation à la journée «Les Enfants du Patrimoine» – Édition 2024

En 2024, la CCPAP a été sollicitée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Ariège pour participer à la journée « Les Enfants du Patrimoine ».

Cette manifestation, organisée chaque année à la veille des Journées Européennes du Patrimoine, s'adresse aux élèves de la maternelle au lycée et vise à leur faire découvrir le patrimoine local de manière ludique et pédagogique.

Pour cette première participation, le bilan est positif pour la CCPAP :

- 2 classes ont participé à un atelier découverte autour de la piscine Tournesol à Saverdun,
- 1 classe a bénéficié d'une journée immersive sur le site de Brassacou à Pamiers.



... VIA NOTAMMENT LE BIBLIOPÔLE

chiffres clefs

DU BIBLIOPÔLE

8

Médiathèques

1

carte commune

1

navette postale



14

en 2024

10,6 %

des habitants de la CCPAP
fréquentent les médiathèques

39 %

des usagers ont entre 0 et 19 ans

35 580

documents ont transité
dans le réseau via la navette postale :
un chiffre en hausse

Et de nombreuses
interventions
auprès des scolaires
et des tout-petits

134 117

documents empruntés

31

événements culturels organisés
dans les médiathèques



DES ACTIONS POUR LES TOUT-PETITS JUSQU'AUX PLUS GRANDS

Cinquième édition du Prix littéraire Nounoumeli

Ce Prix de lecture pour les tout-petits, organisé par le Bibliopôle et le Pôle Petite enfance de la CCPAP, a célébré sa 5e édition autour de la thématique « Bouge ! ». Un kit de 5 albums destinés aux 0-3 ans sur ce thème a été mis à disposition dans tous les RPE ainsi que dans les médiathèques du Bibliopôle.

35 assistantes maternelles et 142 enfants ont participé au Prix Nounoumeli 2024.

Partir en Livre : deuxième édition réussie pour le Bibliopôle

Initié par le Centre National du Livre, l'événement organisé pour la deuxième année consécutive s'est tenu en deux parties.

Une journée événementielle dans le parc du Challenge de Pamiers, qui a attiré environ 450 personnes et des ateliers délocalisés dans les autres médiathèques, qui ont intéressé 50 personnes.

De nombreuses activités, parmi lesquelles des lectures, des spectacles ou des expositions, ont permis de mettre en valeur la richesse de la production éditoriale, le talent des auteurs et illustrateurs et de réserver un espace privilégié pour sensibiliser les plus jeunes aux plaisirs de lecture.



Balade scientifique en médiathèque

Afin de sensibiliser le public aux enjeux de vulgarisation scientifique, diverses interventions ont eu lieu au sein de six médiathèques, regroupant 235 participants d'octobre à décembre. Parmi les animations, des ateliers, expériences ou expositions sur des grands thèmes scientifiques contemporains : intelligence artificielle, prospection spatiale, océans, astronomie....

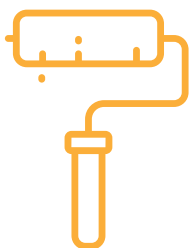


L'AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ...

Des aides pour améliorer l'habitat privé

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'amélioration de l'habitat, la CCPAP soutient activement les propriétaires dans leurs démarches de rénovation énergétique. Cet accompagnement se traduit notamment par l'attribution de subventions visant à encourager les travaux de réhabilitation thermique.

- Un montant total de 114 816 € a été attribué aux propriétaires bailleurs du territoire.
- Les propriétaires occupants ont quant à eux bénéficié de 122 564 € d'aides financières.



L'opération d'embellissement des façades : toujours un succès

La Communauté de communes a versé au total sur l'année 2024, 108 240 € de subventions pour la rénovation des façades dans 11 communes du territoire intercommunal : Bonnac, Escosse, Gaudiès, La Tour-du-Crieu, Les Pujols, Lissac, Mazères, Pamiers, Saverdun, Saint-Victor-Rouzaud et Villeneuve-du-Paréage.

Le montant moyen de la subvention par dossier s'élève à 4 625€.

Les Cafés de la rénovation énergétique reconduits à Pamiers et Mazères

Dans le cadre de sa mission d'information et de sensibilisation à la transition énergétique, la CCPAP a organisé en 2024 deux nouvelles éditions des Cafés de la Rénovation Énergétique :

- Le 13 mars 2024 à Pamiers – 3^e édition
- Le 14 novembre 2024 à Mazères – 4^e édition

Ces journées d'information ont permis de présenter aux habitants les différents dispositifs d'accompagnement existants pour leurs projets de rénovation énergétique (aides financières, conseils techniques, démarches administratives, etc.).



Près de 150 participants ont été recensés sur l'ensemble des deux événements, confirmant l'intérêt croissant des citoyens pour les enjeux de rénovation et d'efficacité énergétique.



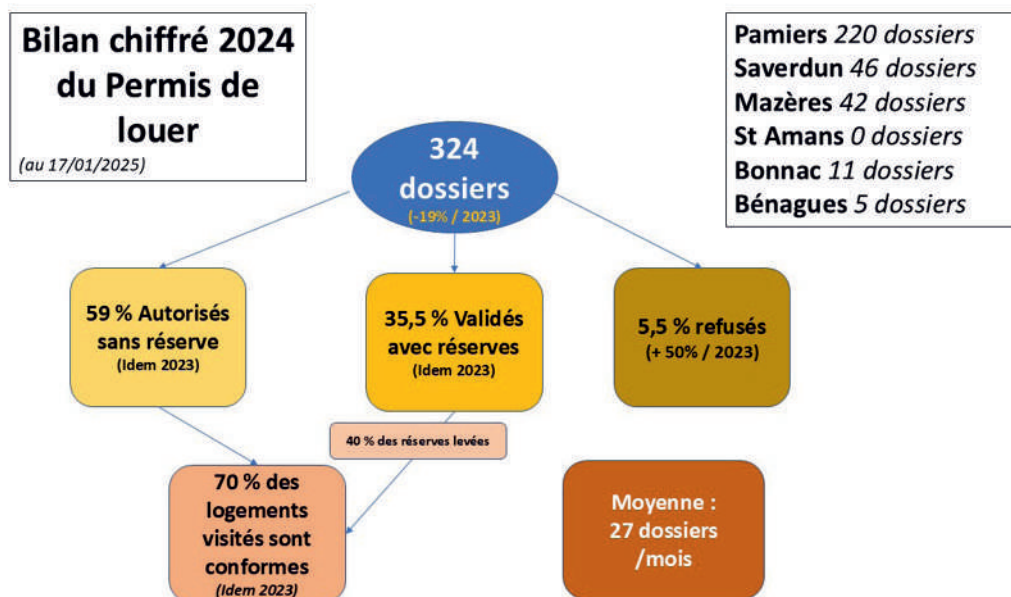
... ET LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Le Permis de louer : Un dispositif de lutte contre l'habitat indigne

Le Permis de louer a fêté ses trois ans d'existence et a confirmé sa nécessité.

Pour rappel, ce dispositif, obligatoire pour les propriétaires bailleurs du périmètre concerné, a été mis en place afin de lutter contre l'habitat indigne et au-delà pour améliorer le parc immobilier du territoire. D'abord appliqué aux centres anciens de Pamiers, Mazères et Saverdun, d'autres communes ont intégré le périmètre en 2024.

Il s'agit de Saint-Amans, désormais hameau de Bézac, Bénagues Bonnac. D'autres communes ont décidé de rejoindre le dispositif et ont délibéré en ce sens fin 2024 – c'est le cas de Montaut, Villeneuve-du-Paréage, La Tour-du-Crieu et La Bastide-de-Lordat – pour une mise en œuvre en 2025.



17

À SAVOIR

PLACE À LA VERBALISATION

En 2024, un travail important a été mené par la CCPAP afin de mettre en place une procédure interne de verbalisation. Cette démarche s'est traduite par la modification du règlement existant et l'adoption, lors du conseil communautaire du 19 décembre 2024, d'une délibération fixant les montants des amendes administratives.

À noter qu'une première procédure test a débouché sur la verbalisation de cinq logements loués sans autorisation.





OEUVRER POUR LA SANTÉ DE TOUS

Fin de la phase de préfiguration du Contrat Local de Santé (CLS)

L'année 2024 a marqué l'achèvement de la phase de préfiguration du CLS avec la validation du diagnostic territorial et de la stratégie locale de santé pour les cinq prochaines années. Celle-ci se décline en **24 fiches actions** autour de quatre axes prioritaires : **santé environnementale (7 actions), prévention et promotion de la santé (6), accès aux soins (6) et santé mentale (5)**. Ce travail a été mené en concertation avec les acteurs locaux réunis dans les différentes instances de gouvernance.



Promotion des campagnes de dépistage et de vaccination



Dans le cadre du **dépistage du cancer du sein**, le CLS a facilité l'accueil du mammobile dans les communes de la CCPAP, en lien avec les partenaires locaux. **Neuf journées de dépistage** ont été organisées entre juillet et décembre 2024 à Pamiers, Saverdun, Mazères, Saint-Jean-du-Falga, Villeneuve-du-Paréage et La Bastide-de-Lordat, accompagnées de campagnes de communication locales.

À l'occasion d'**Octobre Rose**, le CLS a permis l'installation exceptionnelle du mammobile sur le parking du lycée Irénée Cros pour toucher les habitantes du quartier prioritaire.

Cette action a été enrichie d'un **stand de dépistage de glycémie**, animé par l'AFD Occitanie. Une opération similaire s'est tenue à Mazères.

Une action de sensibilisation originale, la «**balade contée**», a été organisée à Montaut avec la Mutualité Française, rassemblant une vingtaine de participants autour d'un message de prévention des cancers.

Enfin, le CLS a soutenu la **campagne de vaccination contre la grippe saisonnière**, en accompagnant la venue du Bus de vaccination de la CPTS sur le marché de Pamiers.



19

Contribution aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

Dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), plusieurs actions ont été menées en partenariat avec des acteurs locaux afin de sensibiliser le public :

- **Organisation d'une balade « Kit de survie des émotions » à Pamiers**, en partenariat avec l'association Addictions France : cette action participative a réuni **12 personnes** autour d'un parcours ludique et pédagogique visant à mieux comprendre et gérer ses émotions au quotidien.
- **Co-organisation d'une séance de ciné-débat à Saverdun**, en collaboration avec le service jeunesse de la commune. Cette action a permis de favoriser l'expression et l'échange autour des représentations de la santé mentale à travers le prisme du cinéma.
- **Mise en place d'une exposition dédiée à la santé mentale**, en partenariat avec Info Jeunes Saverdun. L'exposition a permis de diffuser de l'information accessible et de sensibiliser les jeunes et le grand public aux enjeux de la santé psychique.

Ces actions ont contribué à renforcer la visibilité de la thématique santé mentale sur le territoire, en s'inscrivant dans une dynamique de prévention et de déstigmatisation.

AU QUOTIDIEN

L'ENTRETIEN ET LA CREATION DE LA VOIRIE INTERCOMMUNALE



Inauguration du pont du Vernet réhabilité

Le 28 août 2024, la CCPAP a organisé l'inauguration officielle du pont du Vernet récemment réhabilité, en présence du Préfet de l'Ariège, M. Simon BERTOUX, de la Présidente du Conseil départemental, Mme Christine TÉQUI, ainsi que de nombreuses personnalités locales.

Cette cérémonie a permis de mettre en lumière une opération d'envergure, menée sur plus de 10 mois, ayant mobilisé l'expertise de plusieurs entreprises spécialisées. Les travaux ont permis de restaurer et sécuriser cet ouvrage stratégique enjambant l'Ariège, essentiel pour la circulation locale et la cohésion du territoire.

Le montant total de l'opération s'élève à **873 44,80 € TTC**.

Cet événement a été l'occasion de souligner l'importance des investissements en faveur des infrastructures locales et la coopération entre les différents institutionnels du territoire.

EN CHIFFRE >>

En 2024, 512 interventions ont été menées sur les bâtiments de l'intercommunalité afin de garantir leur durabilité et leur performance.

en 2024

1 272 947,33 €

de travaux d'investissement
de voirie réalisés
au sein des 34 communes

30

chantiers réalisés
sur les 30 programmés

3

interventions spéciales
à la suite
des épisodes venteux

2

chantiers réalisés
sur les ouvrages
d'art du territoire



Des travaux réalisés en urgence à Saint-Victor- Rouzaud

Au cours de l'année, le programme initialement prévu a été entièrement remanié afin de répondre à une situation d'urgence survenue sur l'ouvrage de Saint-Victor-Rouzaud. Cette réorientation des priorités a permis de mobiliser les ressources nécessaires pour assurer la sécurité et la pérennité du pont.

Le montant total engagé pour ce programme s'élève à **268 358,39 € TTC**.

LE REFUGE INTERCOMMUNAL JULIE-CERNY



Une deuxième journée « portes ouvertes » organisée aux côtés de Cani Folie Association

Le refuge intercommunal Julie-Cerny s'est associé à Cani Folie Association pour la deuxième année consécutive pour proposer une journée « portes ouvertes » le samedi 12 octobre 2024 sur son site Les Trois Bornes.

L'occasion de s'initier à de nouvelles activités avec l'association vernetoise mais aussi de rencontrer les animaux à l'adoption. Cette journée a rencontré un beau succès.

en 2024

185 chiens
sont entrés au refuge ainsi
que 257 chats

+ 11 %
d'augmentation
de la population féline
par rapport à 2022

399
animaux adoptés
ou récupérés





S'affirmer comme un territoire d'opportunité économique et de développement durable



22

chiffres clefs 2024

DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3

entreprises se sont vu attribuer un terrain sur les ZAE de Gabrielat et des Pignès pour un montant de 344 250 €

15

emplois prévus par l'installation à venir de ces trois entreprises

18 642,87 €

d'aides à l'immobilier d'entreprises ont été accordées par la CCPAP à une entreprise (SAS GALY)

La zone d'activité Gabrielat II labellisée « Site Clé en main, France 2030 »

La zone d'activités Gabrielat II, aménagée par l'intercommunalité dans le prolongement de Gabrielat I, au nord de Pamiers, a obtenu en 2024 le label « Site Clé en main – France 2030 ». **Elle fait partie des 55 lauréates retenues au niveau national et est, à ce jour, la seule zone d'Ariège à avoir reçu cette distinction.**

Ce label vise à offrir aux porteurs de projets industriels des terrains immédiatement disponibles, tout en permettant aux aménageurs et aux collectivités de valoriser ces sites selon des principes exemplaires de sobriété foncière.

L'inauguration de la zone, organisée en septembre 2024, a permis de mettre en lumière cette labellisation et de rappeler la qualité des aménagements, fruit d'un investissement de 2,8 millions d'euros.

UN AMENAGEMENT VERTUEUX : 12 HECTARES POUR ATTIRER DE NOUVELLES ENTREPRISES

Pour rappel, douze hectares ont été aménagés entre 2023 et 2024 sur Gabrielat II afin de proposer de nouvelles opportunités foncières aux entreprises. Ce nouvel espace, destiné à accueillir à terme près de 1 000 salariés, a été conçu comme un véritable lieu de vie, bien plus qu'une simple zone d'activités. La nature et la qualité des aménagements réalisés sont exemplaires.

Le schéma de développement économique de la CCPAP présenté aux acteurs du territoire

L'inauguration de la zone d'activités de Gabrielat II a été l'occasion de convier de nombreux acteurs économiques du territoire afin de leur présenter officiellement le Schéma de développement économique adopté par l'intercommunalité en 2023. Pour rappel, ce document acte la stratégie en matière de développement économique que souhaite mettre en place le territoire dans les années à venir.



23

Fonds de revitalisation Aubert & Duval : 27 porteurs de projets accompagnés, 46 emplois créés

L'année 2024 a été marquée par la poursuite et la clôture de l'accompagnement porté dans le cadre du Fonds de revitalisation Aubert & Duval. Lancé en février 2023, ce Fonds d'un montant de près de 190 000 euros a permis de soutenir 27 porteurs de projets locaux, contribuant ainsi à la création de 46 emplois au total dans des secteurs variés tels que la restauration, le loisir, le commerce de détail et l'artisanat.

La convention avait été mise en place suite au plan de départs volontaires qui avait touché l'entreprise Aubert et Duval en 2021. En collaboration avec l'État, Aubert et Duval s'était engagé à soutenir des initiatives ayant pour objectif la création nette d'emplois ou le développement d'activités existantes sur le territoire.

VALORISER LA DESTINATION TOURISTIQUE DES PORTES D'ARIÈGE PYRÉNÉES

chiffres clefs DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

33

sentiers de randonnées recensés
sur le territoire dont 15 inscrits au plan
départemental

Représentant **458 km**
de chemins entretenus par les équipes
de la CCPAP

24

en 2024

332 000 €

de subvention versée à l'office
de tourisme intercommunal
dans le cadre d'une convention
d'objectifs annuelle

34 725 €

de taxe de séjour collectés par l'inter-
communalité intégrant les taxes addi-
tionnelles du Conseil départemental de
l'Ariège et du Grand Projet Ferroviaire du
Sud-Ouest (GPSO)

La CCPAP a présenté sa feuille de route en matière de développement touristique aux partenaires locaux

En avril 2024, l'intercommunalité a convié les acteurs du tourisme local – hébergeurs, restaurateurs, producteurs et prestataires d'activités – au Domaine de Garabaud, à Mazères, pour une matinée riche en échanges. Objectif : leur présenter les grands axes du Schéma de développement touristique (SDT), adopté en 2024 par l'intercommunalité, et poser les jalons d'une collaboration future qui permettra d'affirmer le territoire comme une véritable destination touristique.

Cette rencontre a permis de valoriser l'ambition touristique portée par la Communauté de communes et d'ouvrir un espace d'échanges constructifs aux professionnels du secteur. Elle a également été l'occasion de présenter les différents labels, classements et démarches de valorisation accessibles aux acteurs touristiques locaux.



Nouveaux critères pour les aides à l'immobilier touristique

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'hébergement touristique en partenariat avec le Conseil départemental, la CCPAP a intégré de nouveaux critères à l'instruction des dossiers d'aides à l'immobilier touristique afin d'être en cohérence avec les objectifs du Projet de territoire. Ces évolutions visent à encourager une offre touristique plus qualitative, durable et pérenne.



Engager la transition écologique et sociétale...

... EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS

chiffres clefs 2024

DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

9 184

tonnes de déchets
ont été collectées

- 8,60 %

Une baisse significative
de la production d'ordures
ménagères a été enregistrée

+ 17 %

Une amélioration du geste
de tri a été constatée
avec une forte
augmentation de la collecte
des emballages recyclables

145

foyers ont été dotés
en composteurs individuels
en 2024

5

broyeurs à végétaux
subventionnés par la CCPAP



25

Vers plus de tri en déchetterie : de nouvelles consignes mises en place

En 2024, la déchetterie de Saverdun a renforcé la précision du tri, permettant un recyclage plus fin et efficace, notamment pour des déchets spécifiques : bois (hors palettes), plastiques rigides, isolants, plâtre, menuiseries vitrées, mais aussi tous les objets de la maison, du mobilier aux équipements de sport, de jardinage ou de bricolage. Ces avancées renforcent la performance environnementale tout en améliorant le service offert aux habitants.

ZOOM //

11 TONNES D'OBJETS RÉCUPÉRÉS GRÂCE À LA RESSOURCERIE

La zone de réemploi de la déchetterie a rencontré un franc succès pour sa première année complète de fonctionnement.

Grâce au partenariat avec Emmaüs, 11 tonnes d'objets ont été détournées du circuit des déchets : petits électroménagers, jouets, livres, mobilier... Autant d'articles qui ont trouvé une seconde vie.



... EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

Création d'une aire de covoiturage à proximité de la ZA Gabriélat et de l'A66 à Pamiers

Dans le cadre de l'engagement de la collectivité en faveur de la mobilité durable, un partenariat a été établi avec Vinci Autoroutes pour la réalisation d'une aire de covoiturage de 46 places, située à proximité immédiate de l'échangeur de Pamiers sur l'autoroute A66, en bordure de la zone d'activités de Gabriélat.

Ce projet, livré au premier semestre 2024, répond aux principes de mobilité durable et d'intermodalité portés à l'échelle du territoire.



Participation à la Semaine européenne de la mobilité

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, la CCPAP a pris part à une journée d'animation organisée le 21 septembre 2024 sur le marché de Pamiers, en partenariat avec la Ville de Pamiers et l'association CycloPattes.

Cette action visait à sensibiliser les habitants aux mobilités douces et à promouvoir les aménagements cyclables du territoire.

La forte affluence sur le marché a permis de toucher un large public et de favoriser les échanges autour des pratiques de mobilité douce, en particulier le vélo.



À SAVOIR



Première collectivité ariégeoise labellisée Employeur pro-vélo (niveau or)

En 2024, la CCPAP a été distinguée par le label **Employeur Pro-Vélo**, atteignant le niveau or. Une première en Ariège, cette labellisation valorise l'engagement fort de la CCPAP en faveur de la mobilité douce et traduit la reconnaissance d'un travail collectif, mené de manière transversale par l'ensemble des équipes de la CCPAP.

Cette dynamique s'illustre par plusieurs actions concrètes :

- La mise en œuvre volontaire du Forfait Mobilités Durables (FMD) depuis 2021 ;
- La mise à disposition de vélos à assistance électrique (VAE) ;
- L'installation d'un abri vélo, pour les agents et les visiteurs.
- L'organisation d'atelier de réparation de vélos.



... EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Atlas de la Biodiversité achevé, place à la mise en œuvre !

L'intercommunalité a finalisé son Atlas de la biodiversité, dans le cadre de la reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature (TEN). Cet atlas, réalisé sur trois ans, a permis de recenser les milieux naturels et les espèces présentes sur le territoire, afin d'améliorer leur prise en compte dans les politiques publiques et les pratiques agroécologiques.

En mai 2024, une Conférence des maires tout spécialement organisée dans l'enceinte du lycée agricole de Pamiers a été l'occasion de présenter ces résultats aux lycéens et aux élus.

Par ailleurs, des fiches techniques, élaborées avec l'Ana-CEN Ariège et la Chambre d'agriculture, ont été diffusées aux agriculteurs en avril 2024.

L'objectif étant désormais de favoriser une continuité écologique cohérente entre zones rurales et urbaines, en s'appuyant sur ces données.



Journée de l'environnement : succès confirmé pour la deuxième édition à Saint-Martin-d'Oydes

Saint-Martin-d'Oydes a accueilli avec succès la deuxième édition de la Journée de l'environnement, organisée le 14 juin par la CCPAP. L'événement a rassemblé environ 200 enfants pour une journée consacrée à la réduction des déchets. Les élèves de six écoles – Bénagues, La Tour-du-Crieu, Le Vernet-d'Ariège, Les Pujols, Saint-Jean-du-Falga et Arvigna – ont présenté leurs projets réalisés dans le cadre du programme éducatif « Ensemble vers le zéro déchet ».

Ce projet, mené aux côtés de compagnies de théâtre et d'associations locales, a donné lieu à des spectacles, du théâtre d'ombre, des chansons, des défilés de mode, des expositions, et d'autres présentations créatives.

L'événement a attiré non seulement les parents des enfants participants mais aussi de nombreux habitants du village, contribuant ainsi à une journée éducative et enrichissante pour tous.

EN BREF //

AMBROISIE >

La lutte continue sur le territoire.

Les adaptations du fauchage et du débroussaillage sur les routes communautaires, mises en place précédemment pour limiter la pollinisation et la dispersion de la plante, se sont poursuivies en 2024. Chaque commune maintient un référent dédié, et les équipes de l'intercommunalité continuent de bénéficier de formations spécifiques. Par ailleurs, plusieurs réunions d'information ont été organisées en 2024 pour sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs concernés.

HAIES CHAMPÊTRES >

Les plantations se poursuivent.

Le programme mené par l'association Haies ariégeoises a permis cette année de subventionner 9 projets sur le territoire pour 2 829 mètres linéaires plantés. L'engagement financier de la CCPAP s'élève à 18 023 €.



Renforcer la stratégie budgétaire et financière

“ **E**n 2024, les dépenses de la Communauté de communes se sont élevées à 40 852 312,16 €. Les dépenses de fonctionnement ont atteint 34 015 037,15 €. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 6 837 275,01 € auxquels s'ajoutent 685 657,42 € de restes à réaliser ”

28

chiffres clefs 2024

RÉGIME FISCAL

6,04%

Taxe foncier bâti

26,69%

Taxe foncier non bâti

43,51%

Cotisation foncière des entreprises

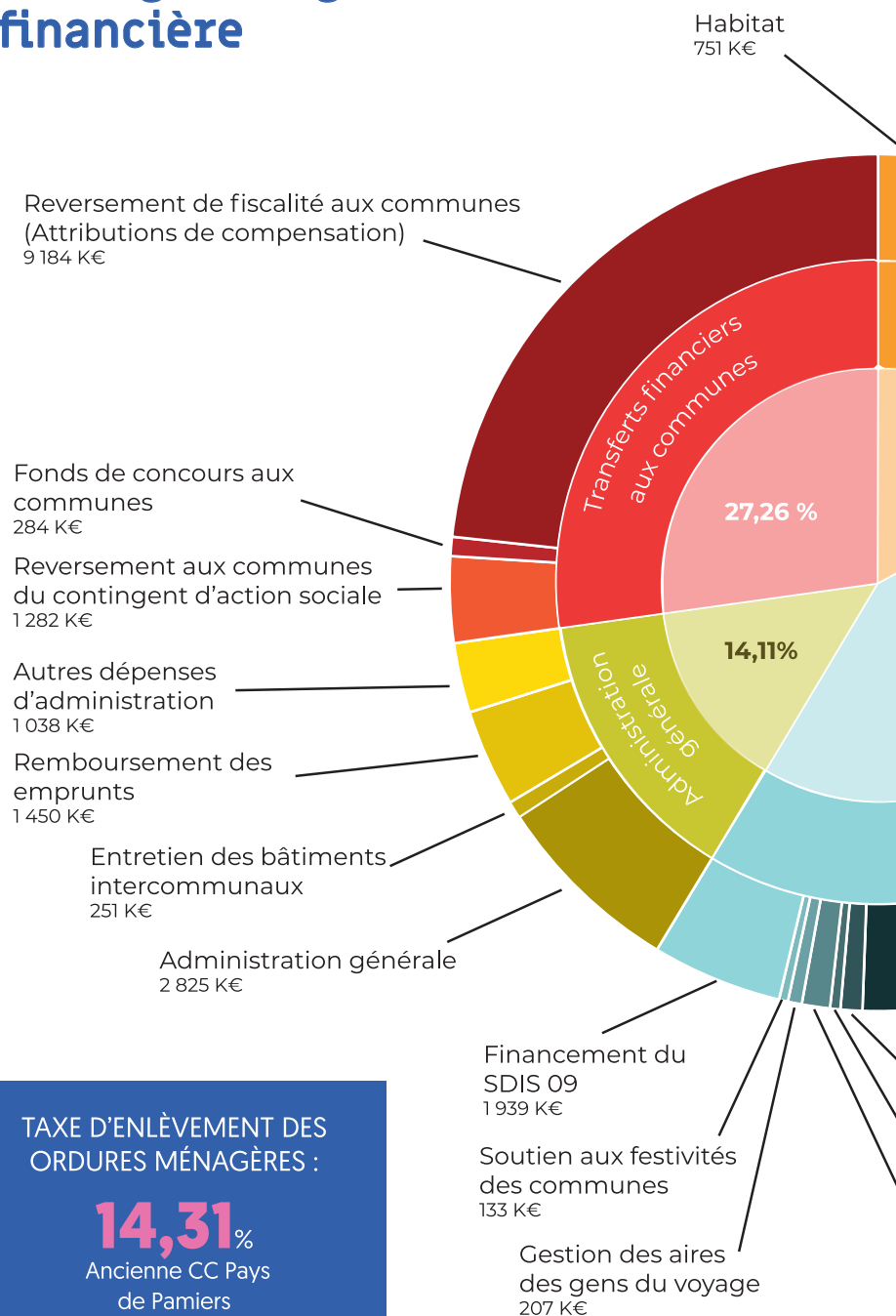
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :

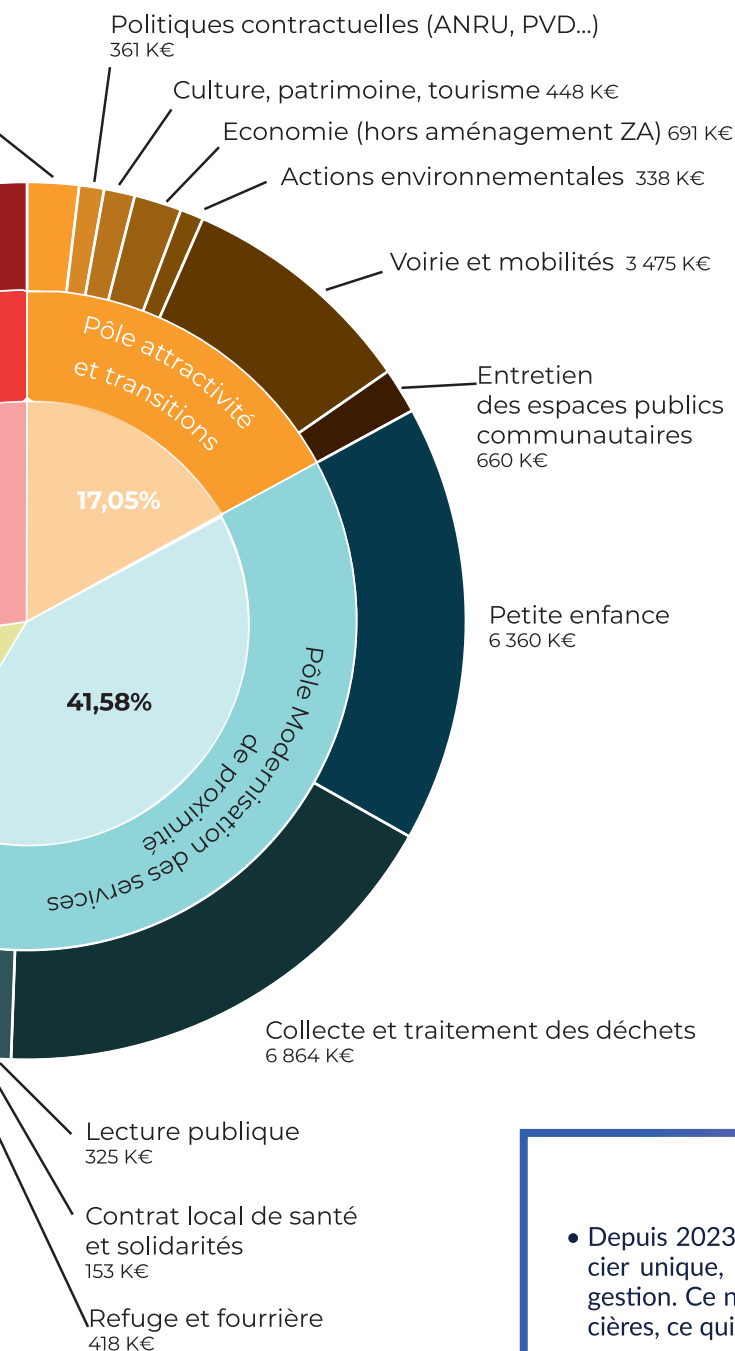
14,31%

Ancienne CC Pays de Pamiers

15,92%

Ancienne CC Canton de Saverdun





BUDGETS 2024

Budget prévisionnel budget principal :

- Fonctionnement : 34 851 899,59 €
- Investissement : 8 706 097,61 €

Budget prévisionnel annexe GABRIELAT :

- Fonctionnement : 15 799 149,39 €
- Investissement : 14 134 016,64 €

Budget prévisionnel annexe LES PIGNES :

- Fonctionnement : 5 900 921,40 €
- Investissement : 1 422 455,67 €

Budget prévisionnel annexe BONZOM :

- Fonctionnement : 1 296 097,43 €
- Investissement : 1 264 690,17 €

Budget prévisionnel annexe GARAOUTOU :

- Fonctionnement : 88 454,89 €
- Investissement : 72 989,24 €

Budget prévisionnel annexe TRESORERIE :

- Fonctionnement : 27 888,41 €
- Investissement : 17 137,56 €

Budget prévisionnel annexe MAZAPAP :

- Fonctionnement : 14 966,73 €
- Investissement : 1 020 302,84 €

Ces dernières années, la CCPAP a modernisé sa gestion financière afin d'améliorer la transparence et la maîtrise des dépenses publiques.

- Depuis 2023, elle utilise un document unique, appelé compte financier unique, qui remplace les anciens comptes administratifs et de gestion. Ce nouveau compte regroupe toutes les informations financières, ce qui facilite le suivi des recettes et des dépenses.
- En 2024, la CCPAP gère désormais ses investissements sur plusieurs années grâce à une gestion pluriannuelle des crédits (AP/CP).

Cela signifie qu'elle planifie et répartit le financement des projets importants sur plusieurs exercices, pour mieux organiser les dépenses et assurer une gestion plus efficace.



Se donner les moyens d'agir



Pour mener à bien l'ensemble des projets précédemment cités, la CCPAP poursuit sa structuration interne tout en accompagnement au mieux les carrières des agents et leur quotidien au travail. 2024 a été marquée par de nouvelles avancées ainsi que le recrutement de nouveaux agents.



La gestion des emplois et des compétences

En 2024, de nouvelles arrivées à des postes clés : la conseillère prévention, la responsable du service gestion des déchets et la responsable des RPE. Par ailleurs, la CCPAP a poursuivi une politique active en matière de formation, d'avancement de grade et de promotion interne, traduisant sa volonté de valoriser l'implication et l'engagement des agents. Une attention particulière a été portée aux situations individuelles, notamment celles des agents confrontés à des problèmes de santé.

La convention de soutien à la politique du volontariat chez les sapeurs-pompiers actualisée.

À travers cette convention, notre établissement affirme son soutien actif à la politique de valorisation du volontariat des sapeurs-pompiers. Cet engagement a été salué par l'attribution du label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers », décerné à la CCPAP par le SDIS et le Préfet de l'Ariège le 5 février 2024. Ce label valorise les collectivités et structures qui facilitent l'engagement de leurs agents en tant que sapeurs-pompiers volontaires, reconnaissant ainsi l'importance de leur mobilisation.

MAIS AUSSI //

ACTUALISATION DU RIFSEEP :

Intégration des nouveaux postes et revalorisation

Dans le cadre de l'évolution du régime indemnitaire et à l'issue d'une concertation avec les représentants du personnel, une actualisation du RIFSEEP a été validée avec la revalorisation forfaitaire de l'indemnité pour l'ensemble des agents concernés, à hauteur de 50€ bruts mensuels par agent.

UN LIVRET D'ACCUEIL

distribué à tous les agents

Dans une démarche d'amélioration de l'intégration des nouveaux agents, un livret d'accueil a été élaboré en 2024.

Ce document a pour vocation de présenter les règles encadrant la vie professionnelle au sein de la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées. Il regroupe à la fois les dispositions issues du statut de la fonction publique territoriale et celles spécifiques à notre fonctionnement interne.



Valoriser l'action intercommunale



En 2024, la CCPAP a continué de développer et de moderniser son image et sa communication afin de valoriser l'ensemble de ses actions, notamment à travers des événements divers.



Participation aux différents temps forts de la vie locale.

Comme l'année passée, la CCPAP a continué en 2024 à s'investir dans les temps forts de la vie locale. Cela a été le cas au mois d'avril avec la participation au Salon TAF, organisé à Saverdun.

En mai, l'intercommunalité était également mobilisée à l'occasion du Salon des communes et des intercommunalités de l'Ariège à Foix. Cette journée a permis de mettre en avant la destination touristique des Portes d'Ariège Pyrénées. Par ailleurs, la CCPAP a également participé en 2024 au Salon de l'emploi public organisé pour la première fois à Foix par le CLEP (Comité local de l'emploi public) de l'Ariège.



chiffres clefs

ANNÉE 2024

Une centaine

d'articles publiés dans l'année sur le site Internet de la CCPAP

26 000

visites enregistrées sur le site Internet



Un journal communautaire envoyé à tous les foyers du territoire

En 2024, un nouveau numéro du journal communautaire a été distribué à l'ensemble des foyers du territoire. Une édition qui a donc été consacrée aux actions fortes mises en place par l'intercommunalité ces trois dernières années. Mobilité, gestion des déchets, amélioration de l'habitat, accueil petite enfance... l'ensemble des compétences de la CCPAP ont pu être illustrées et valorisées.

À NOTER

Alain Rochet a assisté

à 19 cérémonies patriotiques, et 14 gerbes ont été déposées afin de commémorer l'ensemble des dates importantes de l'Histoire nationale. Un chiffre plus élevé que les années passées, conformément à la volonté du Président.

BILAN D'ACTIVITÉS 2024



www.ccpap.fr

26 bis boulevard Delcassé
09100 PAMIER